

REPENSER LE TERRITOIRE DU SAUVAGE ET LE TERRITOIRE AGRICOLE

POUR LA COHABITATION DE LEURS ACTIVITES

Le cas du loup en (Creuse ou Corrèze)

Mot clef : territoire sauvage, territoire agricole, cohabitation, loup, activités agricoles

LES QUESTIONNEMENTS

Ayant une sensibilité faunistique tournée vers les dimensions éthique, sociale et écologique, je me suis orientée vers la problématique lupine encore aujourd'hui source de débats houleux entre fervents protecteurs et professionnels subissant les attaques du loup. En effet, après la disparition du loup en France, l'élevage en particulier ovin a évolué sans la problématique de prédation. Le retour du loup surprend donc les éleveurs qui se doivent de modifier leur technique d'élevage. Bien au-delà des problèmes de divergences d'opinions et des problèmes technico-agricoles qu'impliquent l'installation de l'animal dans certaines régions, le retour du loup en France questionne notre capacité à coexister avec les prédateurs, pourtant indispensables aux écosystèmes¹. Doit-on voir dans le retour du Sauvage, ici traduit par le retour du loup, un risque ? S'agit-il de prévoir la mise en résilience de notre territoire face à son arrivé ou plutôt de repenser le territoire pour l'imbrication des domaines vitaux du Sauvage et de l'Humain ? Le retour du loup dans notre pays interroge aussi notre place dans le vivant. En effet le loup est un superprédateur, comme l'ours ou le lynx, c'est-à-dire qu'à l'âge adulte les individus se trouvent être au sommet de la chaîne alimentaire. Un statut équivalent au notre.¹ Or quelle posture adopter face à un animal de même envergure que nous et qui se réinstalle naturellement sur un territoire dont on l'avait pourtant chassé ? Ce superprédateur, contrairement aux deux autres cités précédemment, possède une capacité de dispersion forte de par son aptitude d'adaptation à son environnement, ce qui rend sa gestion difficile et sources de conflits. Pourtant, l'Italie dénombrait environ 2000 loups et l'Espagne environ 2200 loups (soit environ 1600 individus de plus qu'en France) arrivent à cohabiter avec l'animal. Pourquoi le loup pose-t-il alors tant de difficultés en France ?

UN SUJET D'ACTUALITE

Ce sujet s'ancre dans une actualité politique nationale mouvementée. Le Plan National d'Actions sur le Loup et les activités d'élevage 2018-2023 vient d'être établie. Pourtant ce plan d'actions ne convient ni aux défenseurs ni aux opposants au loup. En exemple, l'augmentation du nombre de prélèvement autorisé de loups (40 loups pour l'année 2018) est jugée excessive pour l'un, limité pour l'autre.²

L'ATOUT DU PAYSAGISTE

Quel rôle tient le paysagiste dans ce conflit séculaire ? Dans le cadre de travail du paysagiste, nous nous devons de concevoir avec le vivant déjà présent incluant les animaux sauvages. Ces animaux arpentent le paysage, vivent le paysage, interagissent avec lui, tout comme nous le faisons. En intervenant sur notre environnement c'est donc aussi sur le leur que l'on intervient. Nous nous devons ainsi d'équilibrer le vivant dans nos actions. Le paysagiste tient également un rôle de médiation entre acteurs et spécialistes pouvant concilier tous les aspects de la problématique lupine.

LES ENJEUX

L'enjeu social serait de permettre une cohabitation Homme/Loup en trouvant pour cela des solutions à bénéfices réciproques pouvant dissoudre les conflits. L'enjeu politique est aussi présent pour assurer cette cohabitation puisqu'elle se base d'abord sur la capacité des acteurs à comprendre, concéder et agir les uns avec les autres. Enfin l'enjeu économique demeure fondamental compte tenu de l'importance de pérenniser l'activité pastorale. L'économie sera également outil de temporisation et de pacification pour faire perdurer notre cohabitation.

LE SITE

Dans un premier temps, ma réflexion s'est faite à l'échelle régionale. Je ne voulais pas choisir un site où le loup est déjà présent notamment pour avoir un réel échange avec moins d'opinions tranchées, et donc plus ouvert, avec les acteurs. Ceci me permettra d'avoir un champ d'action plus large. Il était aussi important pour moi de traiter d'une région sous future pression lupine pour anticiper les bouleversements que le retour du loup implique, et dont la vulnérabilité de l'élevage et ainsi que sa position géographique dans la logique de dispersion du loup tient un rôle clef. En cela, le Limousin répond à ces critères d'étude. De plus, historiquement le dernier loup du pays aurait été vu en 1947 en haute Corrèze. Le Limousin ne pourrait-il donc pas être le terrain de réconciliation entre l'homme et son ennemi séculaire pour une coexistence pacifique ? Suite à cela, j'ai zoomé à l'échelle départementale. La Corrèze est depuis cette année en cellule de veille loup et ce n'est qu'une question de temps avant que la Creuse le soit également. Actuellement je suis dans l'attente d'une réponse du maire d'Arrènes, Mr Nicolas Aubineau, qui est aussi berger et pour la cohabitation avec le loup. Il pourra me transmettre son point de vue multiple sur la problématique. Mon déplacement sur site va me permettre dans les prochains jours de me fixer sur la localisation, Creuse ou Corrèze.

LES PERSPECTIVES D'INTERVENTION

Par la compréhension des logiques de territoire et de mobilité des loups, il serait possible de créer des « corridors » adéquats pour permettre le flux lupin ainsi qu'étendre l'aire de ressources du loup tout en limitant les espaces de lisières (interface entre troupeaux et loups) et en solutionnant la fragmentation des espaces. Des aménagements permettant la protection des troupeaux (ex:corrals³) couplés à un sentier pédagogique mettant en valeur le patrimoine naturel et le savoir-faire des éleveurs illustrerait la valeur ajoutée que la présence du loup peut avoir sur le territoire. L'éco-tourisme et l'agrotourisme seraient à développer. Une nouvelle gestion spatiale de l'activité pastorale serait à organiser : « couloir » de fuite pour les troupeaux ; définir et aménager les différentes aires de prédateurs³ en fonction des usages en s'inspirant de la permaculture (noyau, ici le troupeau, autour duquel différentes aires de prédation gravites. Le plus fort étant le plus proche du noyau et le plus faible le plus loin) ; gérer les lisières de forêt par leur épaisseur et leur composition.